

Programme d'études de psychologie dans les hautes écoles et universités suisses

La loi sur les professions de la psychologie LPsy¹ constitue la base légale de la réglementation des études en psychologie au sein des hautes écoles et universités suisses ; elle règle également les titres postgrades fédéraux dans les domaines de spécialisation énumérés à l'art. 8 de la LPsy ainsi que l'utilisation des dénominations professionnelles protégées qui en découlent. En s'appuyant sur leurs propres règlements et programmes d'étude, les différentes hautes écoles et universités suisses représentées au sein de la KPSYCH² ont établi le présent consensus. Ce consensus établit les critères de la reconnaissance des cursus d'étude en psychologie dans les hautes écoles suisses et sert de base d'évaluation pour les organes décisionnels des instances professionnelles et autorités politiques.

1. Critères minimaux en termes de contenu et de structure

Bachelor 180 ECTS, dont au moins 120 ECTS en psychologie	Méthodologie	Minimum 30 ECTS, dont 21 ECTS au moins en statistiques et méthodologie et 3 ECTS au moins en travaux pratiques de méthode expérimentale et participation à des études de psychologie
	Fondements théoriques et applications	Minimum 54 ECTS, dont 3 ECTS au moins à choix dans cinq des domaines suivants : psychologie cognitive, des émotions et de la motivation ; biologie et neuropsychologie ; psychologie sociale ; psychologie du développement ; psychologie différentielle et de la personnalité ; psychologie clinique et de la santé ; psychologie du travail et des organisations, économie comportementale
	Compétences pratiques de base	Minimum 3 ECTS en diagnostic et entretien psychologiques
	Enseignements à choix	Minimum 33 ECTS en psychologie
	Master 120 ECTS, dont au moins 105 ECTS en psychologie ^a	Théorie
	Méthodes	Minimum 6 ECTS
	Travail de master	Minimum 30 ECTS
	Expérience pratique (stage)	Minimum 9 ECTS
	Enseignements à choix	Minimum 48 ECTS en psychologie

2. Cursus

La condition préalable à l'utilisation du titre professionnel de psychologue protégé par la LPsy, ainsi que de toute autre dénomination professionnelle en psychologie, est l'accomplissement d'un cursus universitaire complet en psychologie, qui comprend l'obtention d'un bachelor et d'un master dont les programmes d'études auront satisfait en termes de contenu et de structure les critères minimaux précisés dans ce consensus.

3. Critères minimaux en matière de qualification et de contrôle de la qualité

L'enseignement de la psychologie est assuré par des spécialistes qualifiés et sa qualité évaluée de façon continue.

¹ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20091366/index.html>

² Université de Basel, Université de Bern, Université de Fribourg, Université de Genève, Université de Lausanne, Hochschule Luzern HSLU, Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, UniDistance/FernUni Schweiz, Università della Svizzera italiana, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW, Université de Zürich

SPS SGP SSP

Swiss Psychological Society
Schweizerische Gesellschaft für Psychologie
Société Suisse de Psychologie

Bachelor program	Université de Basel	Université de Bern	Université de Fribourg	Université de Zürich	Université de Genève	UniDistance FernUni Schweiz		Université de Lausanne	FHNW		ZHAW	HSLU	
Domaine						F	D			AOP	WP		
Introduction	6	2	3	2	9	4	10	3	1	1	5	-	
Méthodologie	34	31	42	33	33-42	46	40	45	33	36	31	30	
Statistiques et méthodologie	26	25	27	25	30-39	36	30	36	27	30	21	27	
Travaux pratiques en méthode expérimentale et participation à des recherches en psychologie	9	6	18	8	3	10	10	12	6	6	10	3	
Fondements théoriques / Applications	81	56	54	75	123-132	110	100	60	61	64	59	54	
Psychologie cognitive, des émotions et de la motivation	11	12	6-9	13	15-24	20	30	3	10	10	8	9	
Biologie et neuropsychologie	11	6	3-12	10	6	20	10	9	3	3	4	-	
Psychologie sociale	11	6	0-6	6	6-9	10	10	6	6	6	3	6	
Psychologie développementale	11	6	6-9	10	6-12	20	10	6	3	3	5	3	
Psychologie différentielle et de la personnalité	3	3	0-3	4	6	10	10	6	3	3	4	3	
Psychologie clinique et de la santé	11	9	6-12	20	3-18	20	20	18	9	3	27	3	
Psychologie du travail et des organisations, économie comportementale	3	6	0-9	8	3	10	10		27	36	8	AOP 24	MKP 24
Autres domaines de la psychologie	20	8	0-21	4	54-87			12			-	33	
Compétences pratiques de base	13	21	27	4	6	10	10	9	21	12	28	27	
Diagnostic	10	11	9	4	6	10	10	6	3		18	-	
Compétences pratiques	3	10	18					3	18	12	10	27	
Expérience professionnelle ou de recherche	10		18		6 (optional)				26	26	21	12	
Travail de bachelor	8	10	15	6	6 (optional)	10	10		12	12	15	12	
Enseignements à choix	15-39	60	18	60	42		10	63	26	29	21	12	
Total	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	

SPS SGP SSP

Swiss Psychological Society
Schweizerische Gesellschaft für Psychologie
Société Suisse de Psychologie

Master	Université de Basel			Université de Bern		Université de Fribourg	Université de Zürich	Université de Genève				UniDistance FernUni Schweiz		Université de Lausanne			FHNW	ZHAW	Università della Svizzera italiana
	KPB	SWE	PEP	HB	VB			CI	A	F	RAP	F	D	PCO	AOP	WP			CPHC
Domaine	15	15	12	60	60	45-60	36	36		27	27	55	15	36	39	33	27	19	69
Théorie	15	15	12	60	60	45-60	36	36		27	27	55	15	36	39	33	27	19	69
Pratique	4	4	8															3	
Méthodes	6	6-20	6	10	10	15-30	8	9	9	9	9	20	20	9	9	12	18	20	9
Pratique (stage)	10	10	10	10	10	15	16	15	15	15		15	15	18	15	18	18	12	9
Travail de master	45	45	45	30	30	30	40	30	30	30	45	30	30	30	30	42	30	30	30
Mémoire	30	30	30				30									30	30	30	18
Projet de master	15	15	15				10									12	12		12
Examen de master	10	10	10				8												
Enseignements à choix	6-34	6-34	6-34	10	10		12	30	33	39	39		40	27	27	15	15	36	3
TOTAL	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120